

- prévoit votre évacuation médicale vers le Canada;
- couvre les frais d'accompagnement pour le retour au Canada (par un médecin ou un infirmier);
- couvre les maladies et affections préexistantes. Si vous trouvez dans ce cas, vous devez en aviser votre compagnie d'assurance et lui demander de certifier par écrit que vous êtes couvert. Sinon, votre demande de remboursement pourrait vous être renvoyée comme étant « nulle et non avenue » en vertu d'une clause sur les maladies et affections préexistantes;
- couvre les naissances prématurées et les soins néonataux connexes;
- prévoit des avances de fonds en espèces si l'hôpital les exige;
- paie pour la mise en bière et le rapatriement de votre dépouille au Canada au cas où vous décéderiez durant le voyage.

**Ayez avec vous toutes les précisions concernant vos assurances.** Indiquez également à votre agent de voyage, à un ami ou à un parent au Canada, ainsi qu'à votre compagnie ou compagnon de voyage, comment joindre votre assureur.

**14** Avant de rentrer au Canada, demandez au médecin ou à l'hôpital

de vous remettre une **facture détaillée**. Rien n'est plus compliqué que d'essayer de réunir les documents nécessaires à des milliers de kilomètres de distance. N'oubliez pas que **vous devez toujours fournir les reçus originaux** des ordonnances ou des services médicaux que vous avez reçus au cours de votre voyage à l'étranger. La plupart des compagnies d'assurance n'acceptent pas les copies ou les télécopies.

### **Autres assurances**

Les Canadiens qui travaillent à l'étranger peuvent se procurer une assurance médicale personnelle qui couvre les risques professionnels et non professionnels. Les régimes offerts comprennent une assurance-accident et une assurance-maladie complètes, et prévoient l'évacuation médicale en cas d'urgence ou de guerre. La personne assurée n'a plus besoin de cotiser à un régime d'assurance gouvernemental, et les personnes qui sont à sa charge sont également couvertes. Pour en savoir plus sur ce type d'assurance, vous pouvez consulter l'annonce de Telfer International Inc. ou écrire à Telfer (courriel : [info@telferinsurance.com](mailto:info@telferinsurance.com)).

Certains ennuis d'un autre ordre peuvent vous causer énormément de difficultés à l'étranger : perte de bagages, vol de sac à main ou de portefeuille, annulation de vol, etc. Pensez à prendre une

# ATTENTION

## Travailler ailleurs qu'au Canada sans l'assurance adéquate est risqué.

Depuis plus de 30 ans, Telfer International assure les Canadiens travaillant partout ailleurs qu'au Canada, y compris les États-Unis. La couverture médicale que nous offrons est complète et inclut les risques professionnel et de guerre.

Appelez-nous, et nous vous expliquerons la force et la polyvalence de notre protection.

Téléphone : (514) 284-2002 • Téléc. : (514) 284-3203  
email : [info@telferinsurance.com](mailto:info@telferinsurance.com)  
[www.telferinc.com](http://www.telferinc.com)



# TELFER

Une protection qui va loin